

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF555

AMENDEMENT

présenté par

M. Jenft, M. Giletti, M. Boccaletti, Mme Lechon, M. Tesson, Mme Rimbert, M. Tonussi,
Mme Colombier, Mme Florence Goulet, M. Limongi, M. Sabatou, M. Gonzalez, Mme Martinez,
M. Jacobelli, M. Monnier et M. Salmon

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--